

FICHE SIGNALÉTIQUE

Deepfreeze Refrigerants Inc.
2695 Slough Street
Mississauga, Ontario, L4T 1G2
Canada
416 741 2341

PRODUIT: Duracool DuraDry pour A/C – 114 gm.

Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit	Duracool Sécheur pour A/C – 114 gm.
Numéros de produit	695547100193
Fabriqué pour	Deepfreeze Refrigerants Inc. 2695 Slough Street Mississauga, Ontario, L4T 1G2
Canada Numéro de téléphone d'urgence 24 heures..	CHEMTREC 1-800-262-8200
Utilisation recommandée	Élimine l'humidité nuisible qui peut causer des dommages aux systèmes d'a/c
Bien de consommation	Oui.
Cotes de danger :	
HMIS	Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.
Classement NFPA	Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.

Section 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Présentation des urgences	Extrêmement inflammable . Récipient est sous pression. Contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne brûlez pas. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS .
Effets potentiels sur la santé :	
Contact avec la peau	Peut causer l'irritation de la peau.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation, rougeur et douleur.
Ingestion	Peut être nocif si avalé..
Inhalation	Prolonger l'inhalation du produit peut provoquer une irritation.

Section 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
Propane	74-98-6	30 – 60
Isobutane	75-28-5	30 – 60
Silicone	Proprietary	1 - 5
Methanol	67-56-1	1 - 5

Section 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Si une irritation ou rougeur consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. Si a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle. Si le battement de coeur absent, donner des compressions cardiaques externes. Moniteur de respiration et le pouls. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Plus d'informations	Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDI

Classe d'inflammabilité	Extrêmement inflammable.
Moyens d'extinction	Utilisation d'extinction appropriés pour le feu environnant. Petit incendie : Utiliser des poudres chimiques sèches. Gros incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard.
Sensibilité aux chocs	On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

Section 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELL

Déversements et les fuites	Évacuer et ventiler la zone. Supprimer toute source d'ignition. Laver la zone avec une quantité importante d'eau..
----------------------------	--

Section 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation	Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas stocker à une température supérieure à 120° F (50° C). Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
--------------	---

Section 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux/Type	Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
La peau/Type	Normalement, aucune protection de main est nécessaire ; Cependant, un contact prolongé ou répété avec la peau utilisez des gants résistant aux produits chimiques conformes aux règlements appropriés. Respecter les consignes concernant la perméabilité et la percée des temps qui sont fournis par le fournisseur des gants.
Respiratoire/Type	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser le respirateur approuvé pour vapeurs organiques.
Mesures d'ingénierie.	Bonne ventilation générale devrait être utilisée. Taux de ventilation doivent correspondre aux conditions. Ventilation locale permet de maintenir des concentrations atmosphériques inférieure au seuil limite.

Limites d'exposition	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
Ingredients	TWA	STEL	PEL	STEL	REL
Propane	2,500 ppm	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	REL: 1,000 ppm
Isobutane					
Silicone	not established	not established	not established	not established	not established
Methanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm (260 mg/m3)	250 ppm (325 mg/m3)	200 ppm (260 mg/m3)

Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence physique	Jaune pâle .
Odeur	Caractéristique.
Seuil de l'odeur (ppm)	Non disponible.
pH	Ne s'applique pas.
Interne peut de pression (lb/po2)	Non disponible.
Densité de vapeur (Air = 1)	Aucune donnée.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	Non disponible.
Premier Point d'ébullition/intervalle d'ébullition (° C)	Aucune donnée.
Teneur en COV	> 75 %.
Densité (liquide)	0.910-0,970 @ 25 ° C.
Gravité spécifique (aérosol)	0,960-0,968.
Solubilité dans l'eau	Non miscibles.
Projection de flamme aerosol	Non disponible .
Température d'auto-inflammation (propergol), ° C	460 ° C/860 ° F.
Retour de flamme	Aucune donnée .
Point d'éclair (° C), method	Coupe fermée :-83.15 ° c (-117.7 ° f).
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.)	1.8.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	9.5.

Section 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVIT

Stabilité	Stable à températures & pressions normales.
Incompatibilité	Agents oxydants forts. Acides forts.
Conditions à éviter	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Produits de décomposition dangereux	Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Polymérisation dangereuse	N'a pas été signalé.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQU

Voie d'exposition	Contact, contact avec les yeux, l'Inhalation et l'Ingestion de la peau.
Effets d'une exposition aiguë	Nocif si ingéré ou inhalé. Contact répété ou prolongé peut causer une légère irritation de la peau. Peut causer une irritation des yeux.
Effets d'une exposition chronique	Peut causer des dessèchements de la peau et la dermatite.
Cancérogénicité du materiel	Aucune information n'est disponible
Effets sur la reproduction	Aucune information n'est disponible.
Tératogénicité	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Mutagénicité	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.

Données toxicologiques

Ingredients	LC50	LD50
Propane	>800,000 ppm (15 min - rat)	Non disponible
Isobutane	NON INDIQUE	NON INDIQUE
Silicone	not established	not established
Methanol	64,000 ppm 4 h rat	5628 mg/kg Rat orale; 15,840 mg/kg Lapin cutanee

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUE

Environnement	Toutes les infos ne sont pas encore disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement. Méthanol : Toxicité pour les poissons : CL50 19 000 mg/L, 96 heures.
---------------	--

Section 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHET

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux

Section 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPOR

TMD (Canada - Road)	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.
DOT (U.S. route)	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075,
IMDG (International - Marine)	AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.

Section 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Canada Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. CPR (règlement canadien de produit contrôlé): Tous les ingrédients sont la LCPE agréée pour l'importation au Canada. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et cette fiche contient tous les renseignements exigés par RPC. IDL (liste de divulgation des ingrédients canadien): Ou les composants de ce produit identifié par le numéro CAS et figurant sur la liste de divulgation des ingrédients canadien (section 03).

É.-U Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200) Classification : gaz comprimé. HIMS Classifications : voir section 01.

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENT

Clause de non-responsabilité L'informations contenues herin est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Deepfreeze n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. CETTE FICHE EST VALABLE POUR TROIS ANS.

Abréviations ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ;
No CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA :Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ;
TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ;
PEL : Limite d'exposition permise ;
REL : Recommandé limite d'exposition ;
VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ;
SIMDUT : Lieu de travail système d'Information des matières dangereuses.

Préparé par Affaires Regulatory

Date de preparation novembre 24/17

Dernière Date de révision N/A